

Séminaire européen des conservateurs

Le patrimoine religieux dans les musées, usages et contextualisation

Dates du lundi 12 décembre au samedi 17 décembre 2011 inclus

Contexte Le séminaire européen des conservateurs, inauguré en 2004, est une initiative du Ministère de la Culture et de la Communication (Secrétariat général, Sous-direction des affaires européennes et internationales ; Direction générale des patrimoines, Service des musées de France, Département des affaires européennes et internationales, Département de la Formation Scientifique et Technique), dans le cadre de son offre de formation mis en œuvre en 2011 par la Maison des Cultures du Monde, en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Il rassemblera à Paris et en régions Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, grâce au soutien des Directions régionales des affaires culturelles concernées, une vingtaine de professionnels de musées des pays du Conseil de l'Europe et des régions françaises, du lundi 12 décembre au samedi 17 décembre 2011 inclus, qui pourront ainsi mettre en commun leurs connaissances, leurs pratiques et leurs projets. Ce séminaire permettra de créer et de développer des réseaux relationnels entre professionnels français et européens.

Thème **Un thème : le patrimoine religieux dans les musées, usages et contextualisation**

Le séminaire propose aux professionnels étrangers et français des interventions sur le thème du « patrimoine religieux dans les musées, usages et contextualisation » sous la forme de visites de terrain, d'échanges et de débats et d'un temps réservé à chacun des participants pour présenter son institution et sa démarche.

Basé sur une série de visites de sites et de rencontres avec les équipes qui les font vivre, le séminaire privilégiera une approche croisée des patrimoines en jeu : patrimoine religieux dans les musées. Comment l'institution d'intérêt général qu'est un musée de France peut-elle transmettre un message laïque sur un fait religieux ? Comment parler du phénomène religieux, sacré, quelle définition anthropologique du fait religieux, de l'objet sacré ? Qu'est-ce qu'un objet ou un fait religieux, sacré, quels pré-requis faut-il donner aux publics ? Comment donner à voir les pratiques liées à des objets sortis de leur contexte sur un sujet sensible comme celui de la pratique religieuse ? Comment les usages de dévotion peuvent-ils subsister, cohabiter ou non au sein de l'institution muséale ?

Le séminaire est construit comme un parcours donnant à voir diverses formes de musées principalement dédiés au patrimoine religieux.

Déroulement **Échanges et interactivité**

Le programme s'appuie sur les acquis du séminaire européen 2010 – patrimoine textile et ancrage territorial - et l'expérience de séminaires en réseaux, tel le réseau textile et mode en Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, ou le dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales. Les échanges seront retranscrits et envoyés aux participants (français/anglais). Le programme est conçu essentiellement à partir de visites interactives et d'ateliers animés par les professionnels des sites visités, ce afin de pouvoir générer des projets communs ou des partenariats. Une large plage de discussion prévue chaque jour permettra aux participants de présenter leurs problématiques et leurs attentes à partir du site dont ils ont la charge et sur le thème de leur choix : modes d'acquisition et de médiation, expérimentations, partages d'évaluation, projets à construire ensemble...

Programme prévisionnel **Lundi 12 décembre**
Accueil à Paris à la Direction générale des patrimoines par : Service des musées de France, Département des affaires internationales et européennes, Département de la formation scientifique et technique. Secrétariat général. Maison des Cultures du Monde. Tour de table des participants. Présentation de la démarche du séminaire.
Musée d'art et d'histoire du judaïsme : visite du musée. www.mahj.org
Départ en train pour Sens.

Mardi 13 décembre
Sens : musée et trésor de la cathédrale Saint-Etienne. www.musees-bourgogne.org
Dijon : musée d'art sacré. www.musees-bourgogne.org

Mercredi 14 décembre
Dijon : présentation des modes de collaboration entre institutions religieuses, institutions patrimoniales et usagers.

Jeudi 15 décembre
Paray-le-Monial : musée du Hiéron. www.musee-hieron.fr

Vendredi 16 décembre
Pont-Saint-Esprit : musée d'art sacré. www.gard-provencal.com/musees/artsacre.htm
Retour à Paris

Samedi 17 décembre
Évaluation du séminaire et perspectives.

Intervenants **Chef de projet**
Sylvie Grange, conservateur en chef du patrimoine, chef du Bureau des réseaux professionnels et internationaux à la Direction générale des patrimoines, Service des musées de France.

Conservateur invité
Madeleine Blondel, conservateur en chef du patrimoine, conservateur du musée d'art sacré et Perrin de Puycousin à Dijon.

Mise en mémoire
Roxana Ploestean, doctorante et chargée de cours à l'École Normale Supérieure de Lyon.

Conditions de participation **Conditions de participation pour les professionnels français :**
être conservateur du patrimoine ou attaché de conservation

Procédure avoir une bonne connaissance de l'anglais
être intéressé à titre professionnel par le sujet

Conditions de participation pour les professionnels européens :

être conservateur de musée, responsable d'une collection dans un musée de statut public ou bien responsable d'une collection destinée au public

être ressortissant de l'un des 47 membres du Conseil de l'Europe (hormis la France)

être francophone ou, à défaut, anglophone avec une bonne compréhension orale du français

Les candidats doivent être directement concernés par le thème proposé, avoir déjà conduit des projets en partenariat, et si possible avoir des projets à vocation internationale.

Frais pris en charge :

Pour les professionnels européens, les frais suivants sont pris en charge par la Maison des Cultures du Monde :

les frais pédagogiques

les frais de séjour (hébergement et *per diem*)

les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme

les assurances

Le titre de transport international des candidats devra être pris en charge soit par leur établissement soit par les ambassades de France des pays concernés.

Procédure à suivre pour faire acte de candidature :

Le dossier est à retirer au service culturel de l'ambassade de France du pays de résidence du candidat.

Date limite de réception des dossiers de candidature par la Maison des Cultures du Monde : 30 octobre 2011

Renseignements, formulaires et destinataire des dossiers de candidature à la Maison des Cultures du Monde :

Isaline Bouchet :

Tel : +33 (0)1 45 44 75 90

Fax : +33 (0)1 45 44 11 85

Courriel : bouchet@maisondesculturesdumonde.org

Site : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique programme Courants)